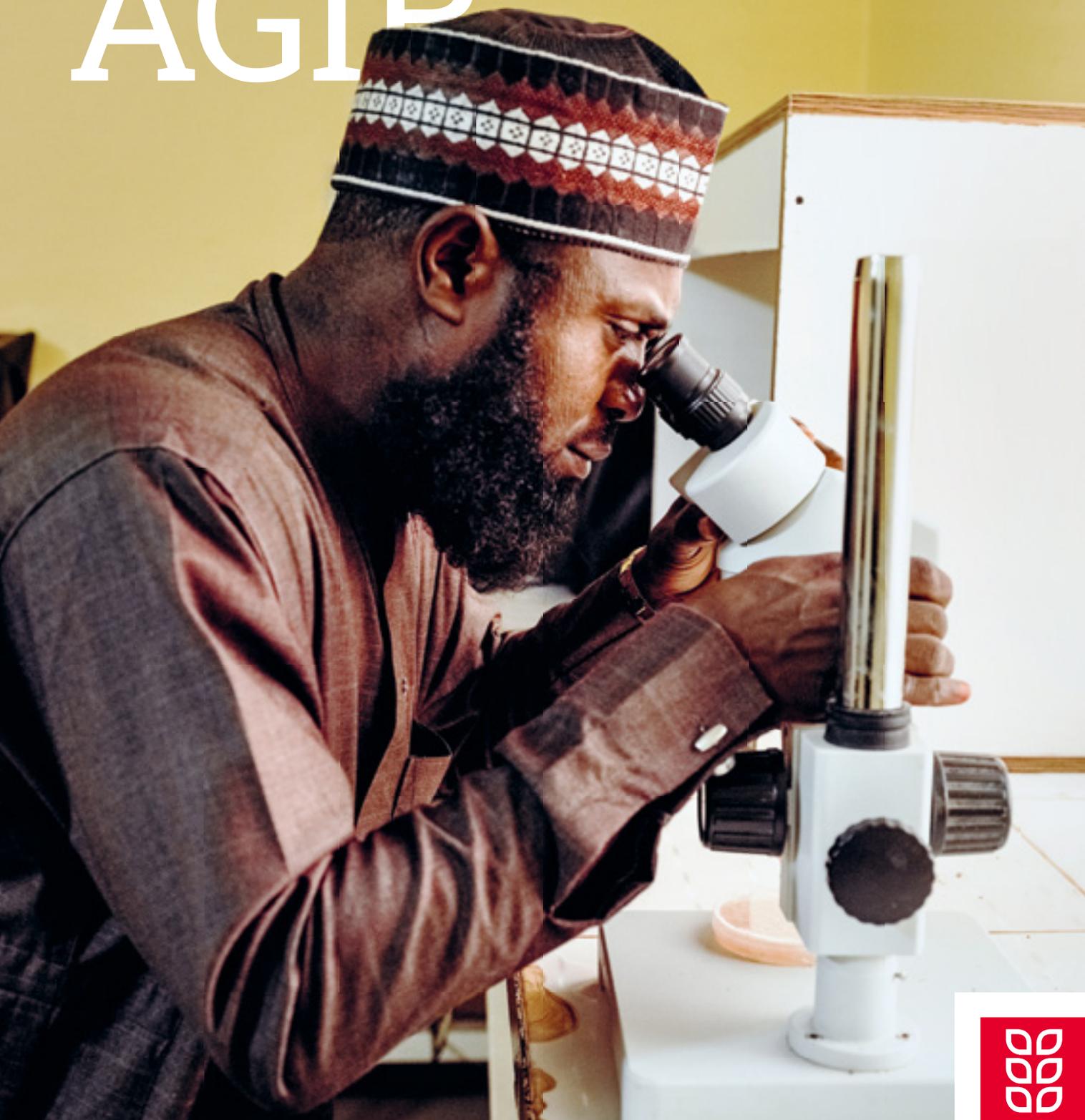


AGIP



EPER
Pain pour
le prochain.

Agroécologie : accroître le rendement grâce au savoir-faire local

Âge et Migration
10^{ème} anniversaire

Justice climatique
Plainte déposée

- 3 À LA UNE
Liban : un pays en chute libre
- 4 BONNES NOUVELLES
- 5 PROJET SOUS LA LOUPE
Nouvelle formation pour
les permis de séjour

6 DOSSIER

Agroécologie

Comment l'agriculture peut
devenir la solution à la crise
climatique, au lieu d'en être
l'une des causes.

- 18 PROJET SOUS LA LOUPE
Âge et Migration fête ses 10 ans
- 20 POLITIQUE
Plainte contre Holcim et ses
émissions de CO₂
- 21 EN BREF

Chères lectrices, chers lecteurs,

Il y a une année je vous présentais le nouveau magazine de nos deux œuvres nouvellement fusionnées. La lecture des quatre éditions de l'année écoulée vous a permis de découvrir l'éventail de nos thématiques, de nos projets et de nos campagnes. Un échantillon de notre engagement pour un monde plus juste – en Suisse et dans le monde.

Il y a exactement un an également, dans la nuit du 23 au 24 février 2022, la Russie lançait une offensive militaire contre l'Ukraine. Depuis, un tiers de la population ukrainienne a été contrainte de fuir. Près de 70 000 Ukrainien-ne-s ont fui l'horreur de la guerre pour se réfugier dans notre pays. Certains d'entre eux ont trouvé un toit en cours de route dans les structures d'accueil mises en place par l'EPER. Pendant les mois d'hiver, nos équipes stationnées dans les zones frontalières distribuent des vêtements chauds, des kits d'hygiène et aussi des bougies. Cette année, l'arrivée du printemps est attendue avec une grande impatience.

Durant la campagne que nous mènerons conjointement avec Action de Carême du 22 mars au 9 avril, nous aborderons les enjeux d'une agriculture respectueuse des ressources et de l'environnement et d'une consommation locale et saisonnière. Quel modèle agricole peut nourrir la population mondiale tout en respectant la terre? Quel monde souhaitons-nous transmettre aux générations futures? Comment, chacune et chacun d'entre nous peut-il agir? Vous découvrirez, aux pages 10 et 13, comment l'EPER et ses partenaires font face aux changements climatiques au Niger et prennent soin de la terre nourricière au Brésil.

Le 18 novembre, le projet Âge et Migration a fêté ses dix ans d'existence. Le discours élogieux prononcé par la cheffe du Département vaudois de la santé et de l'action sociale dans la salle comble du Centre culturel de la Datcha à Lausanne m'a beaucoup touché. Par leur présence, les communautés migrantes ont honoré la relation d'étroite confiance que les huit collaboratrices et collaborateurs du projet nourrissent. Celle-ci est primordiale pour accompagner les personnes migrantes âgées dans leurs démarches administratives à l'aube de la retraite. Vous trouverez un compte rendu de cette belle fête aux pages 18 et 19.

Je vous souhaite une agréable lecture et vous remercie de votre précieux soutien.

Impressum

Le magazine de l'Entraide Protestante Suisse paraît
4 fois par année Tirage édition française 20 000
Rédaction Daniel Tillmanns Rédaction photos Ester
Unterfinger Traductions EPER Correction Nathalie
Hellen Concept graphique Agence Crafft Mise en page
Stefan Schaer Impression Druckerei Kyburz Papier
Nautilus superwhite FSC Abonnement CHF 10.-/an
déduit une fois par an de votre don Adresse Chemin
de Bérée 4A, case postale 536, 1001 Lausanne
+41 21 613 40 70 info@eper.ch Compte pour
les dons EPER Entraide Protestante Suisse,
CH61 0900 0000 1000 1390 5



Peter Merz

Peter Merz
Directeur



Un pays en chute libre

Après des années de progrès, le Liban est en chute libre depuis 2019. Le système politique rigide, l'absence de réformes, la pandémie de COVID-19 et l'explosion du port de Beyrouth en août 2020 ont entraîné des répercussions dramatiques. Face à l'effondrement économique et à l'hyperinflation, 82 % de la population a sombré dans la pauvreté.

Les groupes déjà défavorisés avant la crise, notamment les réfugié-e-s palestiniens et syriens, souffrent considérablement de la situation actuelle. Les jeunes et les enfants aussi sont particulièrement touchés par la crise que traverse le pays. Le système scolaire libanais est soumis à une pression énorme. Nombre d'enfants ne vont plus à l'école. À la place, ils travaillent pour améliorer le revenu familial. L'approvisionnement énergétique public ne fonctionne plus de manière fiable et les habitant-e-s doivent s'équiper de générateurs diesel onéreux et nuisibles pour l'environnement.

Des projets avec des partenaires locaux

L'EPER soutient la population libanaise grâce à différents projets menés avec des partenaires locaux. L'une des priorités de la collaboration avec les Églises est le maintien de l'enseignement dans les écoles chrétiennes du pays. Les enfants et les jeunes de confessions chrétienne et musulmane bénéficient de bourses et de cours de soutien, afin de pouvoir poursuivre leur scolarité malgré la crise actuelle. Les enseignant-e-s reçoivent un soutien sous forme de subventions, car leurs salaires ne valent plus rien à cause de l'hyperinflation.

Par ailleurs, certaines écoles ont été équipées de panneaux solaires, afin que l'enseignement puisse se poursuivre malgré la crise de l'approvisionnement énergétique. En outre, par l'intermédiaire de son organisation partenaire Najdeh, l'EPER aide les familles réfugiées syriennes à stabiliser leurs moyens de sub-

sistance. Ainsi, les enfants ne sont plus obligés d'interrompre leur scolarité pour travailler.

Texte Marina Dölker et Sebastian Zug
Photo Walid Rashid

Plus d'informations :

↳ www.eper.ch/liban



Faire un don ici :
CH61 0900 0000 1000 1390 5
Avec la mention : 223034

Faites un don avec
TWINT !

Scannez le code QR avec
l'app TWINT

Confirmez le montant et
le don



Bonnes nouvelles

JOURNÉE DES ROSES LE 18 MARS 2023

Aider les populations du Sud



En 2023, l'EPER et Action de Carême organiseront de nouveau une vente de roses équitables dans le cadre de la Campagne œcuménique. L'argent récolté sera utilisé pour des projets en Afrique, en Asie et en Amérique latine, où l'EPER œuvre contre la faim et la misère et pour une vie menée dans la dignité. Chaque rose vendue permet d'aider des agricultrices et des agriculteurs à manger à leur faim et à développer des perspectives, par exemple en République démocratique du Congo. La vente de roses Max Havelaar aura lieu le samedi 18 mars 2023 un peu partout en Suisse. Pour CHF 5, vous pourrez acheter une rose. Les sommes récoltées par les bénévoles seront utilisées dans nos projets. L'application give-a-rose.ch vous permet également d'envoyer des roses virtuelles avec des messages personnalisés tout au long de l'année.

Plus d'informations: <https://voir-et-agir.ch/roses>

MULTINATIONALES RESPONSABLES

217 509 signatures au Conseil fédéral

L'écho énorme rencontré par la pétition qui vient d'être déposée montre clairement que la population ne veut pas que la Suisse devienne bientôt le seul pays d'Europe sans responsabilité des multinationales. Nous demandons au Conseil fédéral de tenir sa promesse faite lors de la campagne de votation: suivre le rythme des évolutions internationales. Notre revendication est claire: le monde politique doit rapidement se mettre à élaborer une véritable loi sur la responsabilité des multinationales.

LIBÉRIA

Plainte pour accaparement des terres

Au Libéria, 22 communautés locales ont intenté une action pour accaparement des terres. Elles accusent le gouvernement libérien d'avoir cédé leurs terres, en 1959, à la société Salala Rubber Company (SRC) sans aucune procédure régulière. Ces communautés sont soutenues dans leur démarche par l'organisation Green Advocates, partenaire de longue date de l'EPER. Filiale du groupe agroalimentaire luxembourgeois Socfin depuis 2007, SRC compte aussi parmi les défenseurs. L'objectif de la plainte est de faire constater judiciairement que les communautés locales restent propriétaires de leurs terres. La majeure partie du caoutchouc produit sur ces exploitations est commercialisé par la filiale suisse de Socfin. Dans un rapport de 2019 intitulé «Lutte pour la terre et la vie», l'EPER dénonçait déjà la situation à l'origine de cette plainte.

JUBILÉ

Éthiopie: 50 ans de présence pour l'EPER

En 2022, l'EPER fêtait les 50 ans de son travail en Éthiopie. Les projets de l'EPER dans ce pays d'Afrique de l'Est ont débuté en 1972. À l'époque, l'organisation soutenait les communautés frappées par la sécheresse catastrophique qui sévissait alors. Depuis, l'EPER est restée aux côtés des familles les plus vulnérables. Notre équipe sur place et nos organisations partenaires les aident en instaurant des mesures vitales durant les crises et en leur transmettant des compétences. Des moyens sont mis à disposition pour renforcer leur résilience et leur offrir une voix pour qu'elles puissent s'engager pour une vie plus digne. Au fil des années, l'EPER a notamment aidé des pêcheuses et des pêcheurs à Gambela, des éleveuses et des éleveurs à Oromia et des paysannes et des paysans à Amhara à surmonter la faim et la précarité. L'EPER est devenue un partenaire de développement estimé et digne de confiance en Éthiopie. Aujourd'hui, elle aide environ 383 000 personnes à obtenir un meilleur accès à l'eau, à l'alimentation, aux marchés et aux prestations.

Plus d'informations:

www.eper.ch/ethiopie

HÔTE DE CAMPAGNE

Diary Ratsimanarihaja

Diary est née et a grandi à Madagascar, où elle a poursuivi des études pour devenir ingénieure agronome. Un choix pertinent dans un pays où 80 % de la population dépend de l'agriculture. Elle sera en Suisse romande du 9 au 26 mars 2023 et participera à divers événements dans le cadre de la Campagne œcuménique pour présenter son travail dans les domaines de l'agroécologie et des changements climatiques. Lisez, à la page 15 de notre journal, l'interview de Diary sur les impacts de la guerre en Ukraine sur le droit à l'alimentation à Madagascar.

Renforcer l'autonomie lors d'un changement de statut

ASILE ET MIGRATION Pour les personnes au bénéfice d'un livret F, sortir du statut précaire qu'est l'admission provisoire constitue une étape essentielle. Hélène Menut a démarré en novembre 2021 un projet intitulé Formation F en B où elle accompagne 25 personnes.

Hélène Menut, pourquoi avoir développé ce nouveau projet au sein de l'EPER ?

Lorsqu'une personne au bénéfice d'une admission provisoire souhaite déposer une demande d'autorisation de séjour plus sécurisante (permis B), elle doit en faire la demande auprès du Service de la population. Le passage d'un livret F au permis B est un moment délicat car il entraîne de nombreuses modifications au niveau administratif. Comme le temps de traitement de la demande est d'environ une année, nous profitons de cette période pour accompagner administrativement les personnes vers leur future autonomie administrative. Cette préparation se fait sous forme de suivi individuel et de formations.

En quoi consiste la formation ?

Nous proposons huit modules qui abordent les différents types d'assurance ou le droit du bail. Pour la majorité, une fois le permis B obtenu ils seront confrontés pour la première fois à un régime, auront leur propre assurance maladie, etc. Un autre sujet clé est la gestion d'un budget. Il est important qu'ils puissent consommer malin et éviter à tout prix l'endettement, un des risques importants avec ce changement de statut. Car ils peuvent avoir l'illusion d'avoir tout d'un coup plus d'argent ; c'est sans compter les nombreux frais, jusqu'alors cachés, auxquels ils devront faire face.

A qui bénéficie ce projet ?

Je rencontre surtout des jeunes entre 20 et 30 ans qui sont arrivés en Suisse en 2015. La plupart sont en apprentissage ou travaillent déjà. Mais il y a aussi des étudiants au gymnase et à l'université. Ils viennent principalement d'Afghanistan, d'Erythrée, de Somalie ou d'Iraq.

Hélène Menut reçoit ses participant·e·s en rendez-vous individuel dans son bureau du Service d'aide juridique aux exilé·e·s (SAJE).



Quelle approche utilisez-vous avec vos participant·e·s ?

Il est important de les mettre en confiance afin qu'ils et elles osent déployer leurs propres ressources. Lorsqu'il s'agit d'écrire les premiers courriers, ils ne se sentent pas capable. Avec de la persévérance et quelques ajustements, à la troisième lettre ils rédigent de façon autonome.

Pour eux, c'est très satisfaisant de voir la marge de progression. Je leur explique aussi qu'ils ont des droits. Par exemple le droit de dire qu'ils n'ont pas compris ou qu'il y a un problème. Il n'est pas rare de voir que certaines démarches ne sont pas prévues pour leur cas de figure. Un de mes participants avait par exemple deux numéros d'AVS et on lui disait que ce n'était pas possible... Lorsque l'on fait face à des failles du système, il est important de pouvoir demander et obtenir des explications. Le but est qu'ils ne craignent pas l'administratif et l'administration.

Les bénéficiaires sont-ils motivés à se former en matière administrative ?

Ça peut sembler fou mais ils rentrent dans le projet avec plaisir, car ils savent que les outils qu'ils découvrent leur seront utiles. On leur demande une contribution symbolique de CHF 300 et ils sont étonnés de ce prix si bon marché. Acquérir une autonomie, c'est primordial et motivant pour eux !

Texte et photo Joëlle Herren Laufer



Sain et équitable du champ à l'assiette



DROIT À LA TERRE ET À L'ALIMENTATION À travers la Campagne œcuménique 2023, l'EPER et Action de Carême s'engagent de nouveau pour plus de justice climatique. Ce faisant, elles mettent l'accent sur l'agroécologie. Cette pratique allie une production de denrées alimentaires respectueuse de la nature et des ressources à une consommation socialement responsable et à des relations commerciales et de travail équitables.

L'agroécologie poursuit une approche globale et contribue considérablement à plus de justice climatique. Grâce à elle, le système agricole et alimentaire, qui est l'une des causes de la crise climatique, peut devenir au contraire une partie de la solution. La production d'aliments sains est un pilier de l'agroécologie. Elle préserve et améliore la fertilité des sols, participe au maintien et au développement de la biodiversité des semences et de la faune et assure une utilisation respectueuse des ressources en eau.

L'agroécologie est à la fois une science, une application pratique et un mouvement social. Elle s'est développée constamment au cours des dernières décennies. Loin de se limiter aux terres cultivées et aux exploitations agricoles, elle englobe l'ensemble du système alimentaire, du champ à l'assiette. Selon l'agroécologie, ce sont avant tout les personnes – et non les grandes entreprises ou les textes abstraits des accords commerciaux – qui doivent décider ce qu'elles consomment, autrement dit où et comment les aliments sont produits.

Quatre dimensions

La **dimension écologique** de l'agroécologie se concentre sur le développement de sols fertiles et sur la promotion de la biodiversité. Les pesticides hautement toxiques et les engrais de synthèse sont remplacés par des moyens respectueux de l'environnement.

Sur le **plan social**, l'agroécologie renforce les organisations paysannes locales dans les pays où l'EPER est active, et met en pratique les connaissances traditionnelles pour une agriculture juste et autonome. La production et la diversité des semences ainsi que la transformation et la commercialisation locales des produits sont également importantes. En Suisse, la dimension sociale de l'agroécologie se manifeste par exemple dans le programme de l'EPER Nouveaux Jardins. En cultivant des fruits et des légumes avec des personnes suisses, les migrant-e-s renforcent leur inclusion sociale.

Sur le **plan de l'économie publique**, les méthodes agroécologiques encouragent les circuits locaux et régionaux. Outre la production alimentaire, il s'agit ici de développer les marchés locaux pour les semences et d'utiliser des produits phytosanitaires et des engrais écologiques.

La **codécision et la participation politique** des productrices, des producteurs et des personnes travaillant dans la transformation alimentaire constituent la quatrième dimension. Ces principes ont été inscrits dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP), adoptée en 2018. Dans les faits, cette déclaration permet de revendiquer la souveraineté alimentaire et le droit à l'alimentation. Elle est également importante pour la promotion d'une agriculture et d'une alimentation adaptées au climat, régionales et de saison.



Agroécologie et inclusion :
le projet Nouveau Jardins de l'EPER permet aux personnes migrantes de manger sainement et de s'enraciner dans notre pays.



Les Nouveaux Jardins, un tremplin pour l'intégration

Depuis 15 ans, le programme de l'EPER Nouveaux Jardins met des jardins communautaires à disposition des personnes migrantes dans toute la Suisse, destinés à la culture de légumes biologiques. À travers le jardinage, les participant-e-s acquièrent des connaissances sur le cycle biogéochimique, la culture de fruits et de légumes, l'alimentation saisonnière et respectueuse du climat et les sols vivants et fertiles. Le tout est axé sur la pratique. Les liens complexes sont expliqués via des travaux ordinaires, et donc accessibles à toute personne, quel que soit son niveau linguistique ou son degré de formation.

Le programme correspond largement au principe de l'agroécologie. En effet, il n'est pas seulement pertinent sur le plan écologique : le jardinage avec d'autres personnes est également un tremplin pour l'intégration sociale et linguistique. Le sentiment de communauté qui naît de cette activité est un aspect central du programme. La production de légumes, et parfois de semences, permet également de renforcer les cycles locaux et l'envie d'adopter une alimentation saine et autonome. Le programme rencontre un grand succès : actuellement, l'EPER compte 55 jardins, qui réunissent pas moins de 792 participant-e-s et 191 bénévoles.

Du problème à la solution

L'agriculture est à la fois l'une des causes principales, mais aussi l'une des grandes victimes de la crise climatique. Elle nécessite donc un changement durable. Dans ce cadre, trois mesures sont décisives :

1. Les subventions directes et indirectes pour l'agriculture industrielle, qui promeut une production de viande non durable, doivent être retirées.
2. L'utilisation d'engrais et de pesticides chimiques doit être réduite drastiquement.
3. Les grandes monocultures doivent être remplacées par de petites exploitations paysannes avec des cultures diversifiées.

Si les méthodes agroécologiques se répandent à grande échelle, l'agriculture peut devenir la solution à la crise climatique, au lieu d'en être l'une des causes. Elle contribuera par exemple à réduire les émissions de gaz à effet de serre, car les sols accumuleront de nouveau davantage de CO₂,

et l'alimentation sera biologique, saisonnière et régionale. Enfin, l'énergie grise nécessaire à la production, au transport, au stockage et à la vente de pesticides et d'engrais chimiques disparaîtra. L'agroécologie aide aussi les personnes et l'environnement à s'adapter aux répercussions des changements climatiques. Cela passe notamment par la formation d'humus, les technologies économes en eau et les semences adaptées à l'environnement.

Le rôle de la Suisse

Les organisations partenaires de l'EPER et d'Action de Carême en Asie, en Afrique et en Amérique latine s'engagent, sur les plans politique et pratique, pour le renforcement et la diffusion des méthodes agroécologiques. La Suisse aussi doit voir l'agroécologie comme un concept important pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. Elle doit l'intégrer à ses politiques agricole, des affaires économiques extérieures et de développement.

De la tour d'ivoire aux champs

Dans la région sahélienne du Niger, les changements climatiques provoquent des sécheresses dévastatrices. L'organisation partenaire de l'EPER SahelBio aide les habitant·e·s de près de 100 villages à améliorer la production de denrées alimentaires de base. Pour ce faire, elle promeut un échange entre la science et le terrain fondé sur des méthodes agroécologiques.

Texte Malte Reshöft* Photos Ollivier Girard

Nous nous trouvons au Niger, dans le département de Mayahi, situé dans la région de Maradi. Ici, la température moyenne est de 28 °C et les précipitations annuelles avoisinent les 240 millimètres (Lausanne : 11,1 °C et environ 1350 millimètres). Il fait donc chaud et sec. En raison de l'accélération des changements climatiques, les températures ont augmenté ces dernières années, tandis que les précipitations ont diminué. Ces deux facteurs viennent aggraver la situation déjà précaire des familles paysannes.

Heureusement, le domaine universitaire regorge d'idées et de concepts pour lutter contre ce phénomène. Toutefois, comment ces connaissances parviennent-elles jusqu'aux paysan·ne·s dans les villages ? Selon une idée largement répandue, les scientifiques resteraient enfermés dans leur tour d'ivoire et seraient incapables de rendre leurs savoirs accessibles au grand public et applicables concrètement. Une petite organisation nigérienne prouve le contraire. Elle montre comment les connaissances universitaires en matière d'agriculture durable et d'agroécologie peuvent parvenir jusqu'aux champs.

Des solutions locales

Nous rendons visite à l'organisation SahelBio, fondée par un entomologiste de renommée internationale, Ibrahim Baoua. Après ses études au Canada, ce dernier a compris que s'il voulait avoir un impact réel, il ne devait pas s'adresser uniquement au monde académique. Concrètement, cela signifie que les découvertes scientifiques doivent être rendues accessibles aux familles paysannes. Quant aux expériences de ces familles, elles doivent avoir leur place dans les universités. En outre, les solutions doivent tenir compte des conditions régionales et pouvoir être mises en œuvre avec les moyens locaux. Ces principes occupent une place importante dans l'agroécologie moderne.

Des conclusions d'Ibrahim Baoua est née SahelBio. Le succès de cette organisation est particulièrement frappant dans le village de Roura, situé dans le département de Mayahi. Tout le village s'est rassemblé pour nous accueillir. Les habitant·e·s ne nous reçoivent pas de façon traditionnelle, assis en cercle, mais debout devant des tables et vêtus de blouses blanches. Cet accueil est tout à fait adapté, car

Même dans la lutte contre les nuisibles, les solutions locales développées grâce au savoir-faire local sont souvent les plus efficaces et les plus durables.





Il fait chaud et sec dans la région de Maradi au Niger. Les pluies sont encore plus irrégulières qu'auparavant.

les habitant-e-s sont des scientifiques de terrain, au sens propre du terme. Ils participent à un processus qualifié de « cocréation » : l'acquisition commune et équitable de connaissances par les universitaires et les paysan-ne-s.

Essai de terrain à Roura

À Roura et dans de nombreuses autres communes, les choses ont débuté ainsi : des représentant-e-s de SahelBio sont venus au village afin de discuter avec les habitant-e-s des problèmes et des défis rencontrés. La situation était alors dramatique : les rendements déjà faibles des deux principales cultures, le mil et le niébé, avaient encore diminué au cours des années précédentes. SahelBio et les habitant-e-s ont ensuite cherché à comprendre les causes de cette baisse de rendement. Trois facteurs essentiels ont rapidement été identifiés : l'augmentation des attaques parasitaires, la perte de fertilité des sols et la réduction des périodes de pluies, qui empêchent la maturation complète des cultures.

Conformément à l'une des convictions fondamentales de l'agroécologie, c'est-à-dire l'élaboration de solutions à partir des moyens locaux, des stratégies ont rapidement été développées. L'amélioration des semences utilisées constituait une priorité. L'objectif était de réduire la période de végétation, afin de limiter l'impact des changements climatiques sur les cultures, et d'améliorer la résistance des végétaux au striga, une plante hémiparasite qui prive les plants de mil et de haricots de leurs nutriments et de leur eau.

La lutte contre la chenille mineuse de l'épi du mil a également été couronnée de succès, confirmant ainsi l'efficacité de la méthode de SahelBio.

Échange d'égal à égal

Nombre de ces méthodes issues de la recherche universitaire sont directement mises en pratique. La particularité est que la communication n'est pas à sens unique : les découvertes et

les expériences des paysan-ne-s dans les champs parviennent jusqu'aux universités, où elles alimentent la recherche. Il s'agit d'un échange d'égal à égal, dont tout le monde sort gagnant.

À Roura, nous rencontrons Mohamed Souleyman, le chef du village. Il fait partie des 20 productrices et producteurs qui participent à l'essai de terrain. Il raconte avec enthousiasme ses succès. Le rendement de ses récoltes de mil, de haricots et d'arachides a nettement augmenté malgré le manque de précipitations. Quelle est la clé de cette réussite ? D'une part, Mohamed Souleyman a planté plusieurs variétés à la fois, ce qui lui a permis de compenser les pertes de rendement liées à une variété par le rendement d'une autre. D'autre part, il a eu recours pour la première fois à des trous de plantation, ou zaïs, une technique simple très utile en cas de sécheresse.

Mohamed Souleyman nous montre avec fierté son champ, qui présente une autre particularité : le mil et les haricots sont cultivés en culture mixte. Cette méthode permet d'améliorer la fertilité du sol et d'augmenter les rendements. Mohamed Souleyman nous parle également de « ses » semences, qu'il multiplie désormais lui-même. Le chef du village est manifestement très fier de collaborer avec des scientifiques pour améliorer les récoltes de son village.

L'exemple de Roura montre à quel point la rencontre entre les savoirs traditionnels et universitaires peut être fructueuse. En effet, Mohamed Souleyman n'est pas le seul dont les récoltes de mil et de haricots ont doublé, voire triplé, au cours des dernières années. Grâce à SahelBio, nombre de paysan-ne-s ont connu le même succès. Le projet a permis non seulement d'améliorer la sécurité alimentaire, mais aussi de fournir un revenu supplémentaire aux familles. Ces dernières peuvent désormais stocker une partie de leur récolte pour la vendre ensuite sur le marché au moment opportun.

*Malte Reshöft est le responsable thématique chargé des systèmes d'alimentation durables à l'EPER

Réharmoniser nos relations au vivant

Dans ses dimensions profondes, l'agroécologie appelle à un changement d'imaginaire pour redonner une âme à la terre et retrouver la juste place de l'être humain dans la nature. Réflexion de Michel Maxime Egger*.

Photo Christian Merz

L'agroécologie n'est pas qu'un mode de production sans intrants chimiques ou un mouvement social promouvant des circuits courts, plus solidaires et équitables. Pour certains de ces acteurs, en tant que contribution clé à la transition écologique et sociale, elle engage aussi d'autres formes de sensibilité et de connexion à la nature. Comme on peut le lire dans un ouvrage récent sur les « savoirs et croyances dans les agricultures alternatives », ces dernières « associent de façon inextricable le sensible et le matériel, le pragmatisme et le spirituel¹ ». Des manières d'allier la terre et le ciel, encore très vivantes dans les cultures du Sud, moins marquées par le désenchantement du monde caractéristique de l'Occident.

Sacralité du vivant

On touche là aux dimensions intérieures de la transition agroécologique, soulignées notamment par une figure pionnière comme Pierre Rabhi. Elles se déclinent sur plusieurs axes. D'abord, un changement d'imaginaire. Comme le souligne l'écologiste pacifiste Satish Kumar, proche du Laboratoire de transition intérieure, « la terre n'est pas qu'un stock de ressources à notre disposition, mais la source de la vie. » Elle est une entité nourricière dotée d'une âme. On retrouve la grande tradition de la *Pachamama*, la Terre-mère sacrée, chère aux peuples d'Amérique latine. Pour l'activiste indienne Vandana Shiva, emblème de la lutte pour le droit à l'alimentation et la préservation de la biodiversité, retrouver la sacralité du vivant est aujourd'hui une « démarche vitale pour stopper la disparition des écosystèmes », « respecter la Terre » et, plus globalement, cesser la guerre contre le climat. Cela vaut en particulier pour la semence, « don sublime du vivant qui produit la vie à son tour et est source de la nourriture ».

Interdépendance

Ensuite, l'agroécologie invite l'être humain à sortir d'une posture de séparation avec le reste de la nature ainsi que de la domination et de l'exploitation qui en découlent. Dans

le mot « humain », il y a « humus » : la terre dont – disent les écopsychologues – nous sommes tissés. Nous faisons partie du vivant qui fait partie de notre être, avec tous ses règnes. Travailler la terre, c'est entrer dans la conscience profonde de l'interdépendance avec les éléments et les autres espèces. C'est expérimenter notre appartenance à une communauté plus large que celle des humains et nous ouvrir au mystère sacré du « plus grand que soi ».

Se nourrir, c'est tisser du lien

Dans cette perspective, pratiquer l'agroécologie devient un art de prendre soin du vivant et de « vivre en harmonie avec la Terre-mère » (Via Campesina). Se nourrir n'est pas seulement satisfaire des besoins et ingurgiter des protéines, c'est tisser du lien. Cela implique de substituer le souci du (bien) commun et la préservation des (biens) communs à la recherche du profit, du rendement et la défense des intérêts particuliers. Une autre relation au temps, centrée sur la fécondité plutôt que sur l'efficacité.

*Michel Maxime Egger est écothéologien et fondateur du Laboratoire de transition intérieure porté par l'EPER et Action de Carême. Il est notamment l'auteur de *Réenchanter notre relation au vivant*, Jouvence, 2022.

Pratiquer l'agroécologie c'est reconsidérer la terre comme la source de la vie et non comme un stock de ressources.



¹ Jean Foyer, Aurélie Choné, Valérie Boisvert, *Les Esprits scientifiques*, UGA, 2022.

Vendre des fruits plutôt que du charbon

Au Brésil, la collaboration entre les familles paysannes et Grande Sertão, la coopérative partenaire de l'EPER, porte ses fruits – au sens propre comme au figuré.

Texte Sara Baumann Photo Kristin Bethge

« Là où poussent des palmiers bâches, il y a de l'eau. Si l'on coupe ces arbres, les sources se tarissent », explique Santino Lopes de Araújo. Il vit à Água Doce, une localité reculée, à près de quatre heures de voiture de la ville brésilienne de Montes Claros. Il pleut rarement dans la région, la présence de sources est donc vitale. Les personnes comme Santino Lopes de Araújo jouent un rôle très important pour l'équilibre de l'écosystème. En effet, le paysan est une véritable mine de savoirs pour ce qui est des plantes locales, des animaux et des liens unissant les différents organismes vivants. Il utilise sa riche collection de plantons pour régénérer les sources d'eau, en plantant de jeunes arbres dans les endroits où il y avait autrefois de l'eau. Ainsi, la nature se reconstitue peu à peu.

De nouvelles sources de revenus

Dans la région d'Água Doce, il est difficile de vivre de l'agriculture. Aussi, nombre de familles paysannes produisent et vendent du charbon. Les grands propriétaires et leurs plantations, souvent établies de façon illégale, déséquilibrent, eux aussi, le fragile écosystème. Une organisation partenaire de l'EPER, la coopérative Grande Sertão, entend remédier à cette situation. L'objectif de son initiative agroécologique est de fournir d'autres sources de revenus aux familles paysannes, afin de préserver la fertilité des terres sur le long terme grâce à des méthodes de production durables.

Au lieu de couper les arbres pour produire du charbon, les familles paysannes peuvent vendre, à des prix justes, les fruits à la coopérative, notamment ceux du palmier bâche et du péqui, un arbre du Brésil qui peut atteindre 15 à 20 mètres. Ces fruits sont ensuite transformés en pulpe dans une petite usine sur place. Près de 60 familles d'Água Doce livrent régulièrement leurs récoltes à la coopérative. Au plus fort de la saison, leur nombre peut atteindre 150. Les arbres sont devenus précieux pour ces familles, qui voient désormais l'intérêt de les protéger. Ainsi, elles contribuent à la préservation de la biodiversité dans cette région si cruciale pour le climat.



Au milieu des arbres, le sol reste humide et l'air frais, même si le climat est chaud et sec.

Exploitation des savoirs traditionnels

Pour mettre en œuvre des projets d'agroécologie, les organisations partenaires de l'EPER ont besoin de personnes comme Santino Lopes de Araújo. D'abord parce qu'avec leur enthousiasme et leur esprit d'initiative, ces personnes peuvent amener des changements. Mais surtout parce qu'elles peuvent apporter leurs savoirs. La coopérative Grande Sertão a par exemple collaboré avec l'Université de Minas Gerais pour systématiser les connaissances sur les palmiers bâches. Ces savoirs sont également utiles pour développer l'offre de produits agroécologiques. Ainsi, la coopérative évalue actuellement avec Santino Lopes de Araújo et d'autres paysannes la possibilité de commercialiser les fruits de *Xylopia aromatica*, une plante aux vertus médicinales.

Grande Sertão vend ses produits à différents clients : principalement à des cantines scolaires, des restaurants et des particuliers, mais aussi à des entreprises internationales de l'industrie cosmétique et pharmaceutique. La coopérative fait ainsi le lien entre les familles paysannes d'une part et les acheteuses et les acheteurs d'autre part. Les succès enregistrés à ce jour montrent que l'agroécologie peut permettre un développement économique durable.



Engagez-vous sur le long terme pour la justice climatique grâce à un parrainage. Plus d'informations à ce sujet sur les deux dernières pages du magazine.

L'agroécologie en réponse

Les répercussions collatérales de la guerre en Ukraine se ressentent à l'échelle planétaire et mettent à mal le droit à l'alimentation de nombreuses populations. Olivier de Schutter et Diary Ratsimanarihaja partagent leurs constatations et leurs expériences en la matière.

Texte Daniel Tillmanns Photos gauche: EPER / droite: mise à disposition

Quelles sont les répercussions sur l'alimentation mondiale de la guerre en Ukraine ?

L'Ukraine et la Russie sont des acteurs importants de la production et des échanges mondiaux de céréales et d'oléagineux, notamment des denrées comme le blé et l'huile de tournesol. Contrairement à une croyance largement répandue, la suspension d'accords sur l'exportation de céréales ou le blocage arbitraire de ces exportations par la Russie n'est pas la cause dominante à l'origine de l'inflation. En effet, sur un volume total de 2800 millions de tonnes de céréales produites au niveau mondial, les denrées bloquées par la Russie représentent entre 20 et 25 millions de tonnes. L'origine de l'inflation sur le prix des

denrées alimentaires est liée à la situation géopolitique du conflit qui a généré de nombreuses incertitudes et provoqué énormément de nervosité sur les marchés mondiaux. Ce contexte est tout particulièrement propice à la spéculation impitoyable, intensifiant les craintes des pays dépendants des importations alimentaires et des acheteurs. Finalement, cette spéculation a un impact sur les prix et cela, indépendamment des stocks et des réserves disponibles.

Comment ces pays peuvent-ils limiter leur dépendance à cette spéculation ?

Il y a trois mesures immédiates qu'il est urgent de mettre en œuvre. Tout d'abord, les pays fortement

dépendants de l'importation de denrées alimentaires doivent réinvestir dans l'agroécologie afin de produire en suffisance pour couvrir leur propre consommation. Pour l'Afrique du Nord ou la corne de l'Afrique par exemple, il s'agit d'investir dans la production indigène d'igname, de patate douce, de sorgho, ou de mil. En regagnant ainsi leur souveraineté alimentaire, ces pays pourront déterminer leur politique agricole sans dépendre des attentes des marchés internationaux.

Ensuite il faut investir dans des méthodes de production agricole moins gourmandes en intrants chimiques, pesticides ou engrais azotés afin de réduire les liens entre le marché des énergies fossiles (pétrole, gaz) et le marché alimentaire. Ces liens sont très pervers compte tenu de la volatilité des marchés du pétrole et du gaz et des incidences directes sur les coûts de production des denrées alimentaires.

La lutte contre la spéculation et la volatilité des marchés est la troisième mesure à mettre en place. Pour cela, il faut améliorer la transparence sur les marchés. Les acteurs – aussi bien les gouvernements que les entreprises – doivent recevoir des informations sur le niveau des stocks, la qualité des récoltes, l'état de l'offre et de la demande mais également sur les répercussions des phénomènes météorologiques à venir. Ce sont d'ailleurs ces enseignements que nous avons tirés de la crise alimentaire de 2007-2008 et qui n'ont malheureusement pas été mis en place durablement. Pour résumer, la transparence des marchés réduira l'incertitude et, de facto, la spéculation.

Vous avez parlé d'investissement dans l'agroécologie. Pour quelles raisons la politique agricole de nombreux pays du Sud ne va pas dans cette direction ?

L'une des raisons principales est le remboursement de la dette extérieure qui entretient le cycle de dépendance. Pour rembourser cette dette libellée en dollars ou en euros, les pays bailleurs de l'OCDE demandent l'exportation de denrées à haute valeur. Pour répondre à cette demande, les gouvernements des pays du Sud investissent dans la culture intensive de cacao, de café ou de coton aux dépens de la production agroécologique durable de denrées de première nécessité comme la patate douce ou le sorgho.



Olivier De Schutter est Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté au Conseil des droits de l'homme.

à la guerre

Quels sont les impacts de la guerre en Ukraine sur la situation alimentaire de Madagascar ?

La souveraineté alimentaire est un grand défi pour Madagascar. Le pays est fortement dépendant des importations. Même le riz, aliment de base, n'est pas produit en quantité suffisante pour nourrir la population. L'inflation provoquée par la guerre a des incidences sur le prix des denrées alimentaires que nous importons. Les prix des carburants ont également augmenté de près de 50 %. L'inflation a donc un impact direct sur le pouvoir d'achat de nombreux ménages et sur la souveraineté alimentaire du pays.

Voyez-vous une solution pour diminuer votre dépendance aux importations ?

Je constate que les agricultrices et les agriculteurs qui ont une terre et qui pratiquent l'agroécologie sont très peu impacté-e-s par l'inflation. Ils peuvent produire la nourriture pour leurs familles et ainsi subvenir à leurs besoins de base. Malheureusement, l'agroécologie concerne une modeste partie du monde agricole malgache : en cause, l'accès à la terre. De nombreuses paysannes et de nombreux paysans n'ont pas ou n'ont plus de terrain. Il faut également faciliter les procédures de sécurisation foncière pour la paysannerie et favoriser les techniques de production durable afin de prendre soin de la terre qui nous nourrit.

« La souveraineté alimentaire est un grand défi pour Madagascar »

Diary Ratsimanarihaja

Quelle est la contribution des programmes d'Action de Carême (AdC)* pour le droit à l'alimentation à Madagascar ?

Les programmes d'AdC promeuvent l'agroécologie qui est synonyme d'une meilleure production, tant quantitative que qualitative, et qui prend soin de la nature. Elle offre aux populations concernées la garantie de pouvoir se nourrir durablement. Le droit à l'alimentation n'est pas seulement l'autosuffisance alimentaire, c'est également la qualité alimentaire qui va garantir la bonne santé des personnes.

Vous parlez du riz comme étant un aliment de base à Madagascar. Est-ce que la pratique généralisée de l'agroécologie permettrait l'autosuffisance pour cet aliment ?

L'objectif ne peut pas être que les Malgaches mangent du riz trois fois par jour toute leur vie (rires)! De plus, que ferions-nous si l'eau, dont le riz est très gourmand, venait à manquer? Pour répondre à votre question, l'agroécologie promeut la diversification de la production et de l'alimentation. Elle est la garante de la biodiversité et d'une alimentation saine et variée. De plus, l'agroécologie offre des synergies entre l'élevage, l'arboriculture et la culture de la terre, indispensables à la biodiversité. Le calendrier culturel renseigne les agricultrices et les agriculteurs dans le choix des cultures et des périodes de semis. Elle est donc aussi un moyen de lutte contre le réchauffement climatique.

Diary Ratsimanarihaja est ingénieure agronome et membre de la coordination d'Action de Carême* à Madagascar. Elle sera en suisse du 9 au 26 mars 2023 pour présenter son travail dans le cadre de la campagne œcuménique.



* L'EPER et Action de Carême mènent chaque année une campagne œcuménique pendant les six semaines avant Pâques.

Libérer les semences

La Suisse pousse les pays du Sud à adopter des lois strictes pour la protection des variétés. Ce procédé criminalise les paysannes et les paysans qui s'échangent des semences et menace la variété.

Texte Tina Goethe Photo Eliane Beerhalter, SWISSAID

Quand on achète ses fruits et ses légumes au marché, ou directement à la ferme, on a souvent l'embarras du choix face aux nombreuses variétés. Mais les tomates et les carottes de toutes les couleurs ne sont pas seulement esthétiques et savoureuses. Ce qui est bien plus important ici, c'est qu'elles sont adaptées aux différents sols et conditions climatiques, et présentent différents niveaux de résistance. En agroécologie, une grande diversité des variétés est essentielle, car cultiver la bonne variété au bon endroit nécessite moins de pesticides et d'engrais. Au vu des changements climatiques en particulier, la diversité génétique est la meilleure assurance pour l'avenir.

Cette diversité, nous la devons aux agricultrices et aux agriculteurs qui développent leurs semences depuis plusieurs milliers d'années. Dans bon nombre de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, la production de denrées alimentaires se base toujours sur l'utilisation des propres semences des paysannes et des paysans. Elles sont issues de leurs récoltes, échangées avec la voisine ou le voisin ou achetées sur les marchés locaux. En plus de créer de la diversité, cette pratique traditionnelle améliore la sécurité alimentaire.

En décembre 2022, la Coalition suisse pour le droit aux semences a manifesté sur la Bundesplatz contre la criminalisation des paysannes et des paysans induite par le système de l'UPOV.



L'échange de semences est interdit

Mais du jour au lendemain, de plus en plus de pays ont introduit des lois de protection des semences. Ces lois strictes fonctionnent comme un brevet : elles garantissent aux obtentrices et aux obtenteurs – bien souvent des grandes entreprises agricoles internationales –, le droit de monopole sur leurs semences. Ainsi, les paysannes et les paysans n'ont plus le droit d'échanger ou de vendre les semences qu'ils ont obtenues à partir de ces variétés protégées. Pratique évidente, la réutilisation des semences issues de leurs propres récoltes est aussi fortement restreinte.

Résultat : les agricultrices et les agriculteurs doivent racheter chaque année des semences coûteuses aux entreprises concernées. Dans certains pays, les contrevenant-e-s risquent même une peine de prison de quelques jours à quelques mois. Ces dispositions vont à l'encontre du droit aux semences, tel qu'il est défini dans la Déclaration des Nations Unies pour les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. À long terme, elles détruiront également les systèmes de semences des agricultrices et des agriculteurs, et avec eux la diversité des semences.

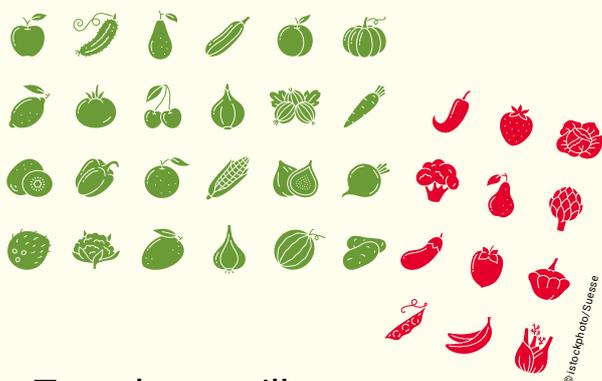
Résistance face à l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)

Dans ses accords de libre-échange avec les pays du Sud – actuellement ceux avec l'Indonésie et la Malaisie –, la Suisse aussi insiste pour introduire des lois strictes de protection des variétés. Ces dernières doivent répondre aux exigences de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, à l'origine de l'UPOV. Le texte de loi en faveur d'une agriculture industrialisée a été élaboré par quelques pays d'Europe et d'Amérique.

Ce faisant, la Suisse privilégie les intérêts des groupes agroalimentaires comme Syngenta aux droits des agricultrices et des agriculteurs. Soutenue par la Coalition suisse pour le droit aux semences, l'EPER s'oppose à cette convention. L'EPER soutient également les organisations paysannes qui luttent contre l'introduction des lois de l'UPOV. Le recours d'ANAF AE, réseau d'organisations paysannes au Honduras et organisation partenaire de l'EPER depuis de nombreuses années, devant la Cour constitutionnelle a porté ses fruits. La Cour a qualifié la loi de l'UPOV d'« anticonstitutionnelle » – une victoire importante pour les droits des agricultrices et des agriculteurs et la diversité des semences.

↳ www.recht-auf-saatgut.ch

Faits et chiffres



Trop de gaspillage

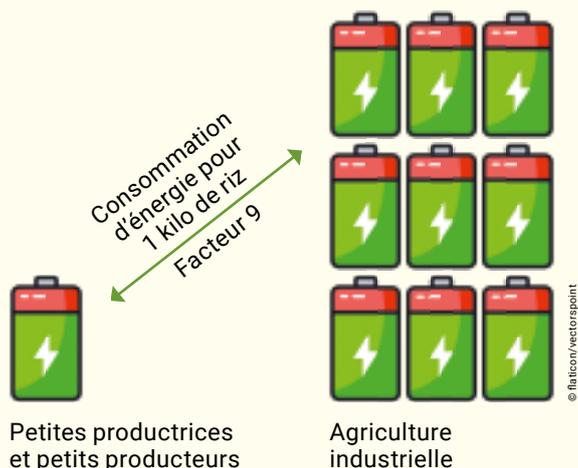
En Suisse, **près de 30 % de l'ensemble des aliments sont perdus** ou gaspillés tout au long de la chaîne alimentaire. Cela représente 2,8 millions de tonnes, soit 330 kg par personne et par an.

Source : www.foodwaste.ch

Une agriculture paysanne efficiente

L'agriculture industrielle consomme 75 % de l'ensemble des ressources agricoles (terres, eau, forêts, énergie) et est responsable de 40 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Or, elle ne produit que 30 % de l'alimentation mondiale. À l'inverse, les petites productrices et les petits producteurs n'utilisent que 25 % des ressources et nourrissent 70 % de la population mondiale. Ils consomment **neuf fois moins d'énergie** que l'agriculture industrielle pour produire 1 kg de riz.

Source : www.etcgroup.org/fr



Que puis-je faire ?

La politique climatique suisse, la législation et les mesures prises par les entreprises jouent un rôle essentiel. **Toutefois, en tant que consommatrice ou consommateur, vous pouvez vous aussi agir pour contribuer à la justice climatique.** Ne vous fixez pas des objectifs irréalistes, procédez plutôt par étapes, progressivement. Voici quatre possibilités :

1 Achetez de manière responsable : Achetez des produits biologiques, locaux et de saison. Vous pouvez par exemple essayer, pendant une semaine, d'acheter uniquement des aliments produits ou préparés dans un rayon de 50 kilomètres autour de chez vous. Vous en trouverez notamment au marché ou dans les magasins de ferme.

↳ www.myfarm.ch/fr/magasins-a-la-ferme

2 Soutenez l'agriculture contractuelle de proximité (ACP) : Abonnez-vous à un panier de fruits et légumes contractuel. Les consommatrices et les consommateurs payent à l'avance pour les récoltes et travaillent parfois aussi sur l'exploitation. Ce système permet aux productrices et aux producteurs d'adapter leurs plans de culture et leur assure un revenu stable. Quant aux consommatrices et aux consommateurs, ils reçoivent des produits frais et découvrent le travail à la ferme – une expérience enrichissante.

↳ www.fracp.ch

3 Évitez le gaspillage alimentaire : Supprimer le gaspillage alimentaire permettrait de réduire d'environ un quart les émissions de gaz à effet de serre liées à l'alimentation humaine. Voici trois conseils : vérifiez le contenu de votre frigo avant d'aller faire des courses et établissez une liste de courses ; fiez-vous à votre bon sens et non uniquement aux dates limites des produits ; gardez vos restes et amenez-les le lendemain au travail pour le repas.

↳ www.foodwaste.ch/fr ↳ www.savefood.ch/fr

4 Préservez les variétés anciennes : Avec l'industrialisation de l'agriculture, la diversité des plantes, des fruits et des légumes a été sacrifiée au profit de variétés à haut rendement. Faites vos courses au marché, où vous trouverez aussi des variétés traditionnelles. Ou alors, plantez-en vous-même. Vous obtiendrez peut-être vos propres semences et contribuerez ainsi à préserver la biodiversité et la fertilité des sols. Les variétés qui résistent à des conditions extrêmes sont particulièrement précieuses à l'ère des changements climatiques.

↳ www.prospecierara.ch/fr ↳ www.sativa-rheinau.ch/fr

Âge et Migration fête ses 10 ans

INCLUSION C'est au centre culturel de la Datcha à Lausanne, le 18 novembre 2022, que l'EPER a fêté les 10 ans de son projet Âge et Migration. Une exposition de photographies sonore a ravivé les souvenirs de ces années passées aux plus de 80 invité-e-s présents lors de cette magnifique soirée.

Fondé en 2012 dans le canton de Vaud, le projet Âge et Migration est au service des migrant-e-s qui s'approchent de l'âge de la retraite ou qui sont retraité-e-s. Les huit collaboratrices et collaborateurs romands renseignent chaque année plus de 300 personnes principalement sur le sujet des assurances sociales. «Après avoir analysé un dossier, nous l'explicitons dans la langue d'origine de la personne afin qu'elle puisse intégrer sa propre situation dans le système suisse qu'elle ne connaît pas. Ensuite, nous l'orientons vers les services sociaux compétents», nous apprend Elma, responsable d'Âge et migration depuis les débuts du projet et elle-même issue de l'immigration.

D'une étroite collaboration...

En 2019, 15% des plus de soixante-cinq ans qui vivaient dans le canton de Vaud n'étaient pas suisses. Un chiffre qui, selon la conseillère d'État Rebecca Ruiz, va continuer à augmenter. Ainsi il est nécessaire que cette population soit suffisamment sensibilisée aux informations et aux prestations qui sont liées au domaine de la santé et de la sécurité sociale, pour pouvoir bénéficier des meilleures solutions et profiter d'un vieillissement qui s'inscrit dans le projet « Vieillir 2030 », lancé par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). En ce sens et selon les mots de la conseillère d'État, « les collaboratrices et les collaborateurs du programme Âge et Migration auront du pain sur la planche ces prochaines années pour continuer à faire le remarquable travail qu'ils ont fait jusqu'ici. Ils

pourront continuer à compter sur le soutien et l'étroite collaboration du DSAS. »

... à une relation de confiance

En Suisse depuis 1986, Maria De Figueiredo et son mari sont ressortissants du Portugal. Maria a 62 ans, elle exerce en tant qu'employée de maison et est affiliée au programme « Chèques-Emploi ». Elle projette de travailler encore deux voire trois années pour combler le manque de cotisation de son 2^{ème} pilier. Avec son mari, elle souhaite rester en Suisse pour leurs retraites et profiter de leurs enfants et petits-enfants. Il lui reste encore quelques questions administratives liées à sa retraite et un rendez-vous avec Marcia, collaboratrice au sein du programme Âge et Migration, est déjà agendé. « Dans l'ensemble ça se passe très bien et on est

très content des explications que nous recevons », nous apprend Maria avant de rejoindre sa place pour écouter la première partie du concert l'Elina Duni. Selon Marcia, les activités de socialisation divertissantes et en groupe jouent un rôle important, elles créent du lien et mettent les gens en confiance. « Lorsque nous sommes en entretien, les questions que nous traitons sont sensibles et liées au parcours professionnel et personnel de chaque personne. Pour être dans l'écoute active, ce cadre bienveillant et sécuritaire est primordial. »

En amont de ces rendez-vous privés qu'Âge et Migration propose, l'équipe organise quatre séances d'information annuelles pour aller à la rencontre des communautés. « Nous sommes actifs sur les cantons de Vaud et Genève et nous tra-



L'équipe d'Âge et Migration : Jessica Francisco, Elma Hadzikedunic, Fjolla Hajzeraj (aide externe), Luljeta Hajzeraj, Marcia Neves Pereira, Mischa Barraud



vaillons essentiellement avec les communautés portugaise, espagnole, italienne et d'ex-Yougoslavie» explique Jessica qui a rejoint l'équipe en 2022. « L'objectif de ces séances est de présenter la palette des assurances sociales en Suisse ainsi que les démarches et incidences lors d'un retour au pays. Ensuite, notre équipe pluridisciplinaire et multilingue se tient à disposition pour celles et ceux qui ont besoin d'un conseil personnalisé. »

Aller à la rencontre

Tout au long de la soirée les invité-e-s peuvent prendre le temps d'échanger et de contempler les photos exposées au centre culturel de la Datcha et réalisées par les photographes Mathieu Rod et Mathieu Martin. Une exposition coconstruite entre les photographes et l'équipe d'Âge et Migration. Pour chaque photo, un QR code renvoie sur un fichier audio. « À l'aide des enregistrements sonores récoltés par Misha (assistant de projet pour Âge et Migration) durant les réunions d'informations, le visiteur s'immerge dans les discussions informelles des participant-e-s », nous explique Mathieu Rod. « Il est aussi question, en quelque sorte, de démystifier les endroits hétéroclites où ces réunions ont lieu. Par exemple, la mosquée du centre d'intégration culturel et religieux albanais de Chavannes-près-Renens se trouve dans une zone industrielle et le bâtiment ne reflète pas du tout un lieu de culte. » Pour ce dernier, la mosquée était une expérience très touchante, car il y a ressenti énormément de chaleur humaine.

Ambiance conviviale et chaleureuse entre les nombreuses personnes des communautés migrantes et les partenaires d'Âge et Migration le 18 novembre à la Datcha.

D'ailleurs, si le travail d'Âge et Migration a un tel impact auprès des communautés migrantes, c'est aussi parce que l'équipe va à leur rencontre. « Nous recevons l'équipe d'Âge et Migration au minimum entre trois et quatre fois par année », raconte l'Imam Fehim Abazi. « Notre collaboration avec l'EPER va au-delà de nos espérances et bien évidemment nous souhaitons continuer à maintenir ces séances d'informations pour notre communauté albanaise en Suisse. Nous remercions l'équipe d'Âge et Migration de nous avoir conviés à cette fête. » Aujourd'hui, cette relation de confiance avec des partenaires de nombreuses communautés religieuses mais aussi des milieux administratifs, fait d'Âge et Migration un service de référence dans le canton de Vaud.

Pérenniser le savoir

Pour faire face à l'augmentation des personnes migrantes et âgées, Elma nous explique quelles synergies elle entrevoit : « Nous recevons de plus en plus de sollicitations du monde académique et des professionnels intéressés par notre expertise et nos connaissances acquises durant ces 10 années. Nous étudions actuellement les pistes possibles pour capitaliser, transmettre et pérenniser notre savoir et nos méthodes pour, in fine, élargir l'offre et le soutien aux personnes migrantes approchant de l'âge de la retraite. »

Texte Daniel Tillmanns
et Auron Shaqiri
Photos Ahmad Mohammad

Plainte déposée

JUSTICE CLIMATIQUE L'audience de conciliation a échoué. Les quatre habitant·e·s de l'île indonésienne de Pari ont donc déposé plainte contre Holcim. Ils demandent au groupe suisse spécialisé dans le ciment de les indemniser pour les dommages subis à cause des changements climatiques et de réduire rapidement ses émissions de CO₂.

Arif est désespéré. En 2022, son île, Pulau Pari, a été inondée cinq fois. Durant l'hiver 2021, l'eau avait déjà pénétré dans sa maison et causé de gros dégâts. « Chaque année, c'est pire », affirme Arif. Pour le mécanicien de 52 ans, l'origine du phénomène ne fait aucun doute : « À cause des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer, notre île de faible altitude est de plus en plus souvent inondée lors de tempêtes. »

Cette situation menace l'existence des 1500 habitant·e·s de Pulau Pari, et ce, alors qu'ils n'ont pas contribué au réchauffement climatique. Face à cette injustice, Arif, Asmania, Bobby et Edi ont décidé de se défendre. Ils ont engagé une action en justice contre le cimentier suisse Holcim. Ce dernier fait partie des

multinationales qui ont largement contribué aux changements climatiques et aux problèmes rencontrés sur l'île de Pari. Les quatre Indonésien·ne·s bénéficient du soutien de l'EPER, du European Center for Constitutional and Human Rights (ECCHR) et de l'organisation indonésienne pour l'environnement WALHI.

Agir enfin

En juillet 2022, les quatre plaignant·e·s avaient déposé une requête de conciliation à Zoug, où se trouve le siège du groupe Holcim (voir Agir 3/22). Toutefois, lors de l'audience, Holcim n'a manifesté aucune intention de répondre à leurs demandes. Fin janvier 2023, Arif, Asmania, Bobby et Edi ont donc intenté une action judiciaire contre Holcim devant le tribunal

cantonale de Zoug. « Notre existence est menacée, affirme Asmania, nous voulons que les responsables agissent enfin. »

Les plaignant·e·s demandent une indemnisation proportionnelle aux dégâts causés par les changements climatiques et une participation de Holcim au financement des mesures de protection contre les inondations. Ils réclament en outre que Holcim réduise ses émissions de CO₂ de 43 % d'ici 2030 et de 69 % d'ici 2040 par rapport au niveau de 2019. Ces chiffres concordent avec l'objectif fixé par l'Accord de Paris pour le climat de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C.

« Trop peu, trop tard »

« Holcim fait trop peu pour réduire ses émissions, et il a commencé bien trop tard », déplore Yvan Maillard Ardent, responsable Justice climatique à l'EPER. Selon lui, la réduction des émissions ne doit pas être mesurée par tonne de ciment, mais en chiffres absolus. En outre, les solutions choisies par Holcim pour limiter, à l'avenir, ses émissions, sont controversées, de même que les méthodes employées par l'organisation chargée de valider les objectifs climatiques du groupe. « Elles perpétuent le statu quo et ne tiennent pas compte de la responsabilité historique de Holcim », dénonce Yvan Maillard Ardent.

Texte Lorenz Kummer

Photo Abdul Baits

Plus d'informations sur la procédure contre Holcim :
↳ callforclimatejustice.org

Arif, devant sa maison sur l'île de Pari, montre à quel niveau l'eau était montée.



AGENDA

Campagne œcuménique

Dans le cadre de la campagne œcuménique 2023 nous vous proposons des animations et tables rondes portant sur *la contribution de l'agroécologie dans la lutte contre la crise climatique et ses conséquences*. Notre hôte de campagne, Diary (voir page 4), interviendra lors de ces événements.

Animation « Les Six Portes de l'Agroécologie »

Cette animation permet aux participant.e.s d'approfondir l'agroécologie à travers 6 portes d'entrées qui posent les enjeux de la production alimentaire. Elle articule les dimensions extérieures et intérieures, individuelles et collectives dans la conscience que « tout est lié ».

- Samedi 11 mars – Ferme Clottu, Thielle-Wavre (NE)
- Samedi 18 mars – Ferme Fazan, Apples (VD)
- Samedi 25 mars – Ferme des Terres Rouges, Pomy (VD)

Autres événements

- Lundi 13 mars, en ligne – Table ronde « À quel prix notre système alimentaire nourrit-il le monde ? »
- Mercredi 15 mars, Courtételle (JU) – Table ronde « Résilience et transition »
- Vendredi 17 mars, Lausanne (VD) – Table ronde « Comment nourrir le monde de demain ? »
- Mardi 21 mars, Bex (VD) – Projection du documentaire « Ceux qui sèment »

➤ www.voir-et-agir.ch/events

SAVE THE DATE!

Journée mondiale de l'eau 2023

L'accès à une eau potable de qualité, qui est pour nous une évidence, est cause de souci quotidien et un défi de taille pour deux milliards de personnes sur Terre. La communauté internationale s'est fixé pour objectif de garantir l'accès de toutes et de tous à une eau potable de qualité d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, il faudrait selon l'ONU multiplier par quatre les efforts actuels. La contribution de chacun.e est nécessaire et nous sommes toutes et tous en mesure d'apporter notre pierre à l'édifice pour que le droit à l'eau potable soit garanti. La journée mondiale de l'eau, le 22 mars, nous rappelle l'importance de l'accès à l'eau pour vivre. En mars 2023, l'EPER et d'autres organisations soutiendront diverses activités en lien avec cette journée. L'organisation de ces événements est coordonné par la Communauté Bleue (« Blue Community »), sur le site internet de laquelle vous trouverez un aperçu des événements prévus en Suisse :

➤ www.bluecommunity.ch

HAÏTI

Prévention du choléra

Alors qu'Haïti pensait le choléra éradiqué, il sévit à nouveau quand le pays est paralysé par l'activisme de gangs armés. Nombre d'ONG ont été pillées. Les collaborateurs de l'EPER à Jérémie résistent et poursuivent leurs actions pour prévenir la propagation de la maladie et assurer des projets d'approvisionnement en eau et de subsistance de populations en grands besoins. Ce support est crucial car la famine guette.

UKRAINE

Une année de guerre

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, la vie de millions d'Ukrainien.e.s a basculé. Actifs dans la région avant la crise, l'EPER et ses partenaires se sont mobilisés dès début mars pour fournir une aide humanitaire à quelque 650 000 personnes dans le sud et l'est du pays, ainsi qu'en Transcarpatie et dans les pays limitrophes. Sous forme de distributions de cash, de nourriture, d'eau potable, d'articles d'hygiène, de kits d'hiver ou de matériaux pour reconstruire les maisons détruites, l'aide vise en priorité à atténuer la détresse de la population résidente ou déplacée dans les zones proches des lignes de front mais aussi à l'intégration des réfugié.e.s. En Suisse, l'EPER soutient les réfugié.e.s d'Ukraine dans les centres fédéraux pour requérant.e.s d'asile : elle leur fournit de premières informations importantes et les accompagne dans leur demande de protection. Grâce à ses programmes d'intégration sociale et professionnelle, l'EPER leur permet également de s'intégrer en Suisse et de développer de nouvelles perspectives.

Plus d'informations : ➤ www.eper.ch/aide-urgence-ukraine



Vers plus de justice climatique

Devenez marraine ou parrain et soutenez les personnes dont les moyens de subsistance sont menacés par les changements climatiques.



La crise climatique est un phénomène dramatique, dont les principales victimes sont celles et ceux qui y contribuent le moins. En effet, ce sont avant tout les populations d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui subissent de plein fouet les conséquences négatives des changements climatiques. Les longues périodes de sécheresse, les fortes précipitations et l'élévation du niveau de la mer menacent leurs moyens de subsistance.

S'adapter et se protéger

L'EPER soutient les personnes en leur donnant des semences résistantes aux sécheresses et des plants pour le reboisement, en les formant aux méthodes de cultures écologiques, en les aidant à irriguer leurs champs ou en instaurant des mesures de protection contre les inondations. Sur le plan politique aussi, elle s'engage avec ses organisations partenaires pour plus de justice climatique.

Avec un parrainage, vous soutenez les personnes dont l'existence est menacée par la crise climatique et vous vous engagez pour plus de justice climatique.

Parrainage pour une bonne cause

Votre parrainage est le gage d'une aide durable et sûre. Pour CHF 1 par jour seulement, vous offrez un soutien constant, pendant au moins un an, à une cause qui vous tient à cœur. Vous trouverez davantage d'informations sur les différents parrainages de l'EPER sur notre site Web.

Vous êtes intéressé-e ?

Je m'occupe volontiers personnellement de votre inscription au parrainage.

Contactez-moi par téléphone au 021 613 40 80 ou par e-mail à l'adresse parrainages@eper.ch.

Je serai ravie de vous fournir de plus amples informations.

Un grand merci !



S. Bovio

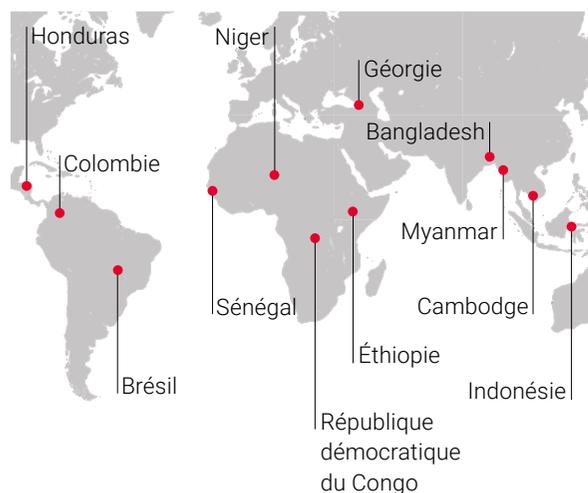
Simone Bovio

Si vous souhaitez régler votre parrainage dès maintenant à l'aide du bulletin de versement figurant en quatrième de couverture du magazine, vous recevrez les documents y afférents dès réception du paiement.

Plus d'informations sur :

↳ eper.ch/parrainages

Nos projets pour plus de justice climatique :



Des familles éleveuses éthiopiennes ont appris à produire du fo de deux jours pour germer. Elles sont ensuite semées et arrosées



ourrage pour leurs animaux. Les graines ont besoin
es. Au bout de huit jours, le fourrage sain est prêt.

Je participe avec un don

Bulletin de versement avec code QR pour les dons par e-banking.



Je m'engage avec un parrainage

Mobile Banking, TWINT ou au guichet de la poste.



Merci pour votre précieux soutien!

Avec CHF 150, vous soutenez p. ex.
la mise en place de systèmes
d'alerte rapide pour les inondations
au Cambodge.



Avec CHF 250, vous offrez p. ex.
des semences de maïs locales
et adaptées au climat à des familles
paysannes au Honduras.



Avec CHF 360, vous fournissez p. ex.
des aliments concentrés à 25 animaux
d'élevage en Éthiopie, afin de les aider
à survivre à la sécheresse.